



# LES INFOS

vendredi 18  
mars 2011



Union Syndicale  
**Solidaires**



Site Internet : <http://sudsnp.e.fr>  
Mail : [sud.snpe@snpe-syndicat.fr](mailto:sud.snpe@snpe-syndicat.fr)

*Salaires 2011*

# Le ton est donné !

**Les négociations salaires 2011 SME sont terminées. SPS a accordé un talon aux salariés de SPS et notre direction a refusé de nous l'octroyer malgré nos dernières propositions. Les négociations se faisaient sous l'égide de Mr Schleicher.**

Mr Gendry avait déclaré que les NAO SME se feraient en concertation avec le groupe SAFRAN...le message est donc sans ambiguïté.

**Dernières « Propositions » de la direction vendredi 18 mars :**

Augmentations générales de 1,2 % et **pas de talon !** .

Augmentations individuelles : Ouvriers-Employés = 1,3 %, AM = 1,5 %, Cadres = 1,85 % (dont 0,15 % pour les cadres femmes seniors).

Primes HA et HB et prime de quart = + 3 % (1,2 % étant acquise avec l'augmentation générale, la direction n'augmente ces primes que de 1,8 %).

Autres primes = + 1,2 %.

Versement semestriel augmenté de 100 € soit 2750 € Ouvriers Employés et 3050 € AM.

Prime de transport de 200 € (non soumis à cotisation) + 100 € soumis à cotisation, mensualisée.

Salaires minimum SME à 1600 € au lieu de 1550 €.

## Le chantage

Le seul véritable changement consiste dans la nature du chantage de la direction.

Pour que cet accord soit rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier, la direction exige la signature de 3 syndicats sur 4.

Pour qu'un accord soit valable, il suffit de 30 % des voix, ce chantage consiste simplement à tenter de diviser SUD et la CGT.

## **Une porte de sortie SUD**

Voyant que la direction reste sur une position dure, les délégués SUD ont proposé de prendre sur l'AI des cadres pour financer un talon comme cela s'est fait à BASF en accord avec la majorité des cadres.

Les cadres bénéficiant, dans l'accord proposé, de 1,2 % d'AG, de la prime de transport et de 1,7 % d'AI (contre 1,3 ouvriers employés et 1,5 AM), cela nous semblait plus équitable.

Mr Arnoult nous a dit qu'en prenant 0,1 % sur les AI cadres, rajouté aux 1,3 % d'AG et à la prime de transport, cela ferait un talon à 60 €.

Les délégués SUD ont dit être d'accord mais il a rétorqué qu'il n'y aurait pas de talon.

La consigne devait être ferme !

### **Pourtant les moyens ne manquent pas !**

**80 Millions € c'est le résultat cumulé par SME ces dernières années.**

**L'EBE 2010, (richesse créé par les salariés), est de 29,3 Millions €**

**Mais il ne semble pas qu'il soit prévu que les salariés profitent des richesses qu'ils ont créés !**

### **Une autre proposition SUD ...**

Quand il est devenu manifeste que la discussion sur les salaires était terminée, les délégués SUD ont fait une demande officielle de prime de rachat, comme cela s'est déjà fait dans d'autres entreprises comme Tolochimie.

La vente de SME ayant rapporté 276 Millions €, nous réclamons moins de 5 % de cette vente soit 11 Millions € à répartir entre les 1068 salariés SME, soit 10 000 € par salariés.

Mr Arnoult a déclaré qu'il transmettrait la demande à Mr Gendry.

A lui seul, le fossoyeur Mr Gendry partira avec une prime de 400 000 €, soit 20 % en masse salariale de ce qui est accordé à 1068 salariés !

### **Une intégration qui promet**

Ce simulacre de négociation est indissociable de l'intégration de SME dans SAFRAN.

A quelques jours du passage de SME dans SAFRAN, il est impensable que ce ne soit pas les dirigeants de SAFRAN qui aient décidés de l'attitude de notre direction actuelle.

Nous interprétons donc le résultat de ces négociations comme un signal de nos futurs patrons sur le climat qu'ils réservent aux salariés de SME pour leur souhaiter la bienvenue.

SUD SME mettra tout en œuvre pour que les salariés de SME s'organisent pour répondre en conséquence.

La signature de cet accord est prévue pour vendredi 25 mars.

Des assemblées générales payées auront lieu la même semaine pour discuter de cette « proposition » d'accord et du contexte dans lequel elle se déroule.